

AIPSA



Association of  
Professors of  
Bishop's  
University



APPENAP



SPINRS

*SPPTU*



PRIORITÉS D'ACTION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
POUR L'ANNÉE 2011-2012

OCTOBRE 2011

## PRIORITÉS D'ACTION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE 2011-2012

La première année du nouveau mandat (2011-2013) du Comité exécutif exigera de maintenir la vigilance et la mobilisation face aux interventions gouvernementales (projets de loi, dispositions budgétaires, organisation de la recherche publique, etc.). Il s'agira aussi de poursuivre la collecte et la mise à jour de renseignements pour compléter, entre autres, les travaux du Comité sur le financement universitaire (CFU), de parachever des enquêtes et des études en cours («Femmes et sciences», «Politiques de l'innovation», Comité d'étude sur la condition professorale (CCP), etc.) et d'aborder d'autres sujets qui s'imposent (tâche professorale, gestion universitaire, internationalisation, enseignement à distance, etc.). Le Comité exécutif compte emprunter diverses avenues pour publier ses prises de position et les résultats des travaux de la Fédération, pour communiquer avec ses membres et pour promouvoir une conception collégiale de l'université. Avant de détailler les priorités pour l'année en cours, le présent document expose un court bilan de l'année écoulée.

### BILAN DES ACTIVITÉS 2010-2011

Sujet majeur de l'année précédente, la gouvernance universitaire aura été encore un des dossiers importants en 2010-2011. Resté en suspens au menu législatif, le projet de loi 38 a requis l'attention soutenue de la FQPPU, mais aussi de la Table des partenaires universitaires. Toutefois, l'agenda a été dicté par d'autres projets gouvernementaux québécois : la mise en application du projet de loi 100 sur la réduction des dépenses de nature administrative; la Rencontre des partenaires de l'éducation (annoncée dans le budget 2010); le projet de loi 130 qui entraînait la fusion des trois organismes de recherche publique (FRSQ, FQRNT, FQRSC) et l'abolition du Conseil de la science et de la technologie; de nouvelles mesures énoncées dans le budget 2011, dont la hausse progressive des droits de scolarité. L'année écoulée a aussi été marquée par la poursuite des efforts afin de doter la Fédération de solides bases de données pour alimenter ses activités de concertation, de représentation et pour bien étayer ses prises de position. Hormis de nombreux échanges avec des interlocuteurs québécois, canadiens, nord-américains et internationaux, la Fédération a assuré sa visibilité par des interventions publiques et une stratégie de communication diversifiée. En l'occurrence, pour souligner son vingtième anniversaire, en 2011, la FQPPU a veillé à la publication d'un livre de Pierre Hébert (*La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université [FQPPU]. Rempart de la «cité universitaire» depuis vingt ans [1991-2011]*) et a organisé un colloque. Dans un autre ordre d'idées, la convention collective des employées de la FQPPU a été renouvelée jusqu'en 2015.

#### **Suivi des grands dossiers : recherche et publications**

Le vaste chantier de recherche sur le financement des universités s'est poursuivi, d'une part, par la mise à jour des données sur le fonds de fonctionnement et le fonds des immobilisations, d'autre part, par l'ouverture d'un nouveau volet qui concerne le financement de la recherche universitaire. L'équipe de chercheurs du CFU, dirigée par Michel Umbriaco, s'est surtout attardée, en 2010-2011, à la collecte des données sur ce troisième aspect du financement universitaire. Par ailleurs, la direction de la Fédération a supervisé la publication d'une synthèse du rapport sur le Fonds des immobilisations produit un an plus tôt. Rédigé par Elaine Hémond, en collaboration avec Martin Maltais et Michel Umbriaco, ce document intitulé *Le fonds des immobilisations des universités. Une nouvelle cohérence à trouver entre vocations, budgets et réalités*, a été largement diffusé et commenté dans les médias.

Une préoccupation à l'égard de la mission sociale de la recherche et des dérives engendrées par des orientations cherchant de plus en plus à l'instrumentaliser a conduit la Fédération à commander une recherche sur l'impact du concept d'« innovation ouverte » dans les milieux scientifiques et universitaires. Suivant de près l'actualité, l'étude de Pierre Milot sur cette question a dû tenir compte du sort de la recherche publique au Québec, qui était affecté directement par le projet de loi 130. Un nouveau contexte a justifié de reporter à la rentrée de 2011 la publication de cette étude.

Le nouveau Comité sur la condition professorale qui réunit des représentantes et représentants de plusieurs universités a entrepris des recherches afin de mettre à jour les données sur la carrière professorale et la vie au travail. Il s'est acquis la collaboration des syndicats membres pour réaliser ses enquêtes.

#### **Colloques et formation**

La Fédération a participé à une «Journée nationale de réflexion sur l'université québécoise», organisée par la Table des partenaires universitaires (TPU). L'événement s'est déroulé à Montréal et simultanément par vidéoconférences dans les universités des autres régions du Québec.

Venu marquer le vingtième anniversaire de la FQPPU, le colloque «Le syndicalisme universitaire : ultime rempart de la liberté académique?», proposé dans le cadre du congrès de l'Acfas 2011, a été un franc succès. Des représentant-e-s de plusieurs universités du Québec et d'ailleurs, professeur-e-s, chargé-e-s de cours et étudiant-e-s, y ont participé.

Par ailleurs, dans le cadre du mois de l'histoire des femmes (octobre), la FQPPU a été associée à la préparation du colloque sur la contribution des femmes à la vie culturelle montréalaise durant les années 1960.

Pour répondre à la demande de ses membres, la Fédération a offert une formation sur la négociation d'une convention collective. Dispensée par Louis Gill, cette formation a suscité la participation de plusieurs syndicats.

#### □ **Concertation, représentation externe**

Plusieurs dossiers, dont la « gouvernance universitaire », les projets de loi 100 et 130 et la hausse imposée des droits de scolarité auront fait l'objet d'efforts soutenus de concertation avec les membres de la FQPPU et de la TPU. Cela a donné lieu à des prises de position communes, exprimées par des communiqués, des mémoires et le *Manifeste de l'université québécoise – Pour une université libre, accessible, démocratique et publique*. Plus particulièrement, la Fédération a déposé un mémoire sur le projet de loi 130, qu'elle a défendu à la Commission parlementaire sur les finances publiques, pour s'opposer à la fusion des trois Fonds de recherche québécois et à l'abolition du Conseil de la science et de la technologie. La FQPPU a assuré la seule délégation (4 personnes) du corps professoral universitaire à la Rencontre des partenaires convoquée par le MELS. Elle y a participé de bonne foi mais elle l'a quittée à mi-parcours pour protester, à l'instar des autres syndicats et associations, contre le cadre imposé de cette rencontre orientée et inutile de soi-disant partenaires.

La Fédération a également marqué son opposition à la nouvelle formule du recensement canadien et a participé à des audiences sur cette question devant deux comités permanents de la Chambre des Communes : Condition féminine et Industrie, science et technologie.

Outre des représentations auprès de la classe politique, la Fédération a été présente sur la place publique par la participation à des entrevues avec des médias écrits et électroniques, et par la publication d'articles, de déclarations et de communiqués (sur la SQRI 2010-2013, le financement des immobilisations universitaires, le budget du Québec, etc.).

La FQPPU a poursuivi ses échanges avec le réseau québécois Sciences et démocratie et participé au deuxième forum mondial Science et démocratie tenu à Dakar.

De plus, la Fédération participe régulièrement à des échanges aux paliers canadien et nord-américain avec l'ACPPU (Association canadienne des professeures et professeurs d'université), la Commission canadienne pour l'Unesco et avec les partenaires syndicaux de l'enseignement supérieur d'Amérique du Nord (NAHE). Elle est notamment intervenue au colloque de l'ACPPU sur la situation des francophones de l'enseignement supérieur. Sur le plan international, la FQPPU a participé à la 55<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme de l'ONU, à la Conférence internationale de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche tenue à Vancouver et elle faisait partie de la délégation de l'IE lors de la première conférence à Genève du Conseil des Syndicats mondiaux : « Services publics de qualité. Passons à l'action ».

#### □ **Communications**

Le site Internet reste un outil privilégié pour refléter les interventions de la FQPPU, de ses syndicats membres mais aussi d'autres partenaires soucieux de la défense des droits humains et des services publics. Les efforts ont été maintenus pour l'enrichir afin d'en faire une source d'informations utile et facile à consulter pour le corps professoral et toute autre personne intéressée.

La parution du rapport synthèse sur le fonds des immobilisations a eu des échos dans la presse et a mérité une mention dans la sélection du 5 novembre 2010 de l'Academica's Top Ten.

## PRIORITÉS D'ACTION 2011-2012

Les grands enjeux qui requerront cette année encore l'énergie et la vigilance du Comité exécutif touchent l'organisation et la gestion, la recherche et le financement universitaires. Pour fonder ses prises de position sur des connaissances à jour et étoffées, il continuera à soutenir les travaux du Comité sur le financement des universités, du Comité d'étude sur la condition professorale et du Comité sur l'enseignement à distance. La promotion de la collégialité, particulièrement auprès des jeunes professeurs et professeurs, et l'importance pour le corps professoral de se faire entendre dans les instances décisionnelles restent aussi au nombre des priorités. Le maintien d'échanges suivis avec les partenaires québécois, canadiens et internationaux sur les dossiers communs constituera un autre volet auquel le Comité exécutif sera attentif.

De plus, il s'affaira principalement à la préparation d'un forum ou d'un sommet sur l'université québécoise auquel seront invités des experts et des acteurs du monde de l'enseignement supérieur. Celui-ci aura pour objectif de débattre des enjeux actuels et d'établir les principes devant guider l'orientation générale des universités. Cet événement —qui pourrait se tenir, au plus tôt, au printemps 2012 ou à l'automne suivant— participera d'un projet plus vaste, soit la production d'un texte de référence, sorte de «livre blanc», sur l'université québécoise. Y contribueront également, bien sûr, les études réalisées ou commandées par la FQPPU sur divers aspects de la question universitaire.

Le plan d'action est présenté sous les quatre axes : université, milieu de travail, FQPPU et enjeux internationaux.

### AXE « UNIVERSITÉ »

#### □ **Financement des universités**

Le Comité sur le financement des universités (CFU) poursuivra ses travaux par une mise à jour des données sur le financement de base des universités (fonds de fonctionnement) et sur le fonds des immobilisations. Il continuera aussi la collecte et l'analyse d'informations sur le financement de la recherche universitaire, qui constitue un chantier d'études plus récent.

Avec la collaboration du personnel de direction de la Fédération, le CFU déposera un rapport révisé sur le financement des immobilisations universitaires. Il soumettra également un rapport préliminaire sur les fonds de recherche universitaire. Destinés d'abord aux membres de la Fédération, ces documents feront ensuite l'objet de synthèses et de révisions à des fins de publication.

#### □ **Organisation et gestion universitaires**

La défense d'une université autonome et collégiale reste une priorité de la FQPPU et de son comité exécutif. Plusieurs dispositions et projets de loi récents concernent les modes d'administration et de fonctionnement des établissements universitaires ou affectent les conditions d'enseignement. Resté en suspens jusqu'ici, le projet de loi 38 continuera à retenir tout spécialement l'attention pour les orientations qu'il impose ou qu'il inspire déjà. Le cas échéant, la Fédération exposera aussi fermement son opposition au projet de loi par des interventions dans les médias et toute autre forme de manifestations publiques. D'autres mesures imposées aux universités, telles les procédures de reddition de comptes et les réductions des dépenses commandent une vigilance continue et l'action concertée de la Fédération.

Conformément aux prises de position publiques antérieures, la FQPPU dénoncera et exigera le retrait de toute loi et intervention politique qui porteraient atteinte aux principes d'autonomie, de collégialité et de service public qui caractérisent l'université.

La FQPPU veillera à diffuser l'information auprès des syndicats membres et favorisera la mobilisation du corps professoral. Elle sera attentive aux changements qui s'opèrent dans les institutions, en particulier quant aux modes de gestion et de gouvernance, et elle soutiendra les revendications de ses membres. Elle agira de concert avec les autres membres de la communauté universitaire, en particulier les participants à la Table des partenaires universitaires (TPU), mais non exclusivement.

#### □ **Tâche professorale**

Afin de préserver et d'accroître le rôle des professeurs dans la gestion des universités, la FQPPU entend promouvoir les principes de collégialité et de solidarité dans tous les aspects de la vie universitaire. Par la tenue d'ateliers, organisés en collaboration avec les syndicats membres, elle contribuera à informer les nouveaux professeurs, plus particulièrement, de leurs droits et de leurs rôles au sein des universités et à les sensibiliser aux enjeux institutionnels et politiques de l'action syndicale. À l'automne 2011, un atelier ouvert aux membres portera sur le harcèlement psychologique et les aspects juridiques s'y rapportant.

Entre autres sujets de préoccupation, le manque de ressources, la taille des groupes-cours, les évaluations de l'enseignement et des mesures de contrôle accrues —telles les dispositions du projet de loi canadien C11 sur le droit d'auteur— font subir aux professeurs des pressions importantes. En dénonçant des contraintes pédagogiques ou administratives, la FQPPU continuera de défendre les conditions de travail des enseignants. Du reste, compte tenu du poids des attentes en matière de recherche, particulièrement en début de carrière, il faudra chercher ensemble les moyens de valoriser chacune des composantes de la tâche, de soutenir les jeunes et les nouveaux professeurs et de faciliter leur intégration.

#### □ **Recherche universitaire, politiques et effets structurants**

Outre les travaux du CFU qui sont en cours (sur les fonds de fonctionnement, d'immobilisations et de recherche), le Comité exécutif réitérera les préoccupations de la FQPPU à l'égard des politiques publiques de financement et d'orientation de la recherche universitaire, notamment dans le cadre de la seconde phase (2010-2013) de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation* (SQRI) du MDEIE qui renforce l'orientation économique et commerciale donnée par le gouvernement à l'ensemble des activités de recherche au Québec. La Fédération entend suivre de près l'impact de la création de Recherche-Québec, de la nomination d'un « scientifique en chef », des changements à la direction des trois fonds québécois de recherche (FRSQ, FQRNT, FQRSC) ainsi que de l'abolition du Conseil de la science et de la technologie (CST). À ce propos, une étude sur l'impact de « l'innovation ouverte » sur la recherche universitaire, commandée par la FQPPU, fera l'objet d'une publication à l'automne 2011. Elle sera aussi disponible sur le site web de la Fédération.

La Fédération continuera à examiner ce dossier en concertation avec les partenaires universitaires québécois. Elle souhaiterait également développer une concertation pancanadienne avec l'ACPPU sur le développement et le financement de la recherche universitaire. Dans la mesure du possible, elle poursuivra aussi sa collaboration avec d'autres organisations, comme le réseau québécois Sciences et démocratie et l'association Science et bien commun.

Le Comité exécutif évaluera la possibilité de tracer un portrait et une analyse des pratiques de mobilisation des savoirs dans le cadre des collaborations universités-communautés au Québec, appelées le plus souvent « services à la collectivité ».

### **AXE « MILIEU DE TRAVAIL »**

#### □ **Condition professorale**

Créé en 2010-2011, le comité d'étude sur la condition professorale (CCP) poursuivra ses travaux. Par des enquêtes sous la forme d'entretiens de groupe réalisés sur les campus avec la collaboration des syndicats membres, le Comité entend continuer à documenter un état des lieux quant aux conditions de travail des professeures et professeurs, notamment sur la surcharge et l'éparpillement de la tâche professorale et sur les exigences de la recherche et de la promotion. Il compte aussi s'appuyer sur cette analyse pour proposer et réaliser des interventions afin d'améliorer la condition professorale. Le Comité exécutif favorisera la diffusion progressive des résultats de recherche du CCP et soutiendra ses recommandations à l'intention des membres de la Fédération.

#### □ **Femmes en milieu universitaire**

La FQPPU complétera l'analyse quantitative et qualitative des données recueillies et publiera les résultats de l'enquête « femmes et sciences à l'université ». Il ressort des premiers résultats un problème plus général sur lequel la FQPPU souhaite se pencher : celui de la participation des femmes aux instances décisionnelles dans les administrations des universités et au sein des conseils nationaux pour la recherche scientifique. En effet, les femmes sont encore peu nombreuses dans ces instances. Nous nous interrogerons, par exemple, sur le nombre de professeures dans les conseils d'administration des universités, au sénat, parmi les directeurs de département, présidents d'unités, doyens ou vice-doyens, présidents de faculté etc., mais aussi au sein d'organismes comme les fonds subventionnaires de recherche. La composition des conseils exécutifs des unités syndicales ne sera pas oubliée.

Au terme de cette enquête, la FQPPU devrait pouvoir dresser un portrait juste de la situation et proposer les moyens de corriger les éventuelles inégalités dans la répartition des hommes et des femmes.

#### □ **Technologies de l'information et des communications**

Le comité exécutif continuera d'être à l'affût des développements en matière d'enseignement à distance. La conjoncture tripartite que constituent les progrès technologiques, l'aridité économique et la prolifération des apprentissages en ligne dans les pays en voie de développement, va amplifier la pression provenant d'intérêts de toutes sortes pour les approches pédagogiques à distance. L'impact sur la tâche professorale est à cet égard multidimensionnel : préparation de l'enseignement et ses prestations, nombre d'étudiants, matériel pédagogique, support technologique, planification et déploiement des travaux et autres évaluations, suivis individuels et rétroactions, évaluation de l'enseignement comme tel... Tous les aspects de l'enseignement traditionnel sont concernés, et les pressions viendront autant des impératifs financiers que de la communauté étudiante, dans un contexte hautement informatisé, où les appareils mobiles de communication contribuent à redéfinir l'ensemble des rapports sociaux.

Le comité sur l'éducation à distance de la FQPPU, mis sur pied l'an dernier, continuera sa veille sur ces questions. Un premier chantier concernant le cadre légal émergent sur les questions de l'enseignement à distance a permis l'identification des clauses de différentes conventions collectives de syndicats et associations de professeurs d'université, au Québec et ailleurs, et un premier rapport à cet effet est attendu sous peu. La Fédération continue également d'être représentée au sous-comité de la CREPUQ sur la pédagogie et les technologies de l'information et des communications (SCPTIC), et peut ainsi suivre de près l'évolution des idées et tendances qui animent les administrations universitaires à ce sujet.

## **AXE « FQPPU »**

### **□ Représentation**

Le rôle politique de la Fédération s'exerce à tous les niveaux où se discutent les politiques, orientations et conditions qui affectent le fonctionnement des universités et le travail professoral. En prenant appui sur les recherches et travaux de ses comités ainsi que sur les positions discutées et élaborées lors des conseils fédéraux, le Comité exécutif maintiendra ses activités de représentation auprès des instances politiques, ministérielles et des médias.

Au palier québécois, il rencontrera des représentants des partis politiques et des ministères, directement concernés par l'octroi de subventions aux universités, en particulier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Il interviendra au besoin auprès d'autres instances.

Le Comité exécutif entend développer une stratégie adaptée aux défis d'intervenir auprès des instances du palier canadien. Il est particulièrement important de mieux articuler nos positions afin de se faire entendre des responsables de l'octroi des fonds de recherche. Ces fonds, en croissance depuis plusieurs années, exercent désormais une influence déterminante et perturbatrice sur le développement des universités. À cet égard, le Comité exprime régulièrement auprès des responsables fédéraux des négociations commerciales et de la Conférence des ministres de l'éducation du Canada (CMEC) ses positions visant la préservation de l'enseignement universitaire et de l'éducation comme services publics. Ces actions s'articulent en concertation avec les partenaires syndicaux de l'éducation, à tous les niveaux, québécois, canadien et international.

Le Comité exécutif se fait un devoir de rencontrer et d'expliquer aux représentants des principaux médias écrits les analyses et prises de position de la Fédération. Il maintient une liste de distribution détaillée afin de diffuser à tous les médias les textes de ses communiqués et autres documents pertinents.

### **□ Concertation**

Les activités de concertation constituent pour le Comité exécutif une priorité tout au long de l'année mais particulièrement importante au moment où des enjeux cruciaux sont en débat. Au cours de l'année 2011-2012, outre les membres de la Table des partenaires universitaires, l'ACPPU, le Réseau canadien pour l'éducation publique, la Commission canadienne pour l'Unesco – secteur de l'éducation – et le réseau des organisations syndicales nord-américaines de l'enseignement supérieur (North American Higher Education - NAHE) seront des interlocuteurs avec lesquels la FQPPU continuera d'entretenir des liens suivis.

### **□ Communications**

Développer ses stratégies et outils de communication continuera d'être une priorité pour la FQPPU. Son site Web demeurera le moyen principal de rendre disponibles ses publications et documents de référence. Le Comité exécutif verra aussi à donner une plus grande visibilité à l'ensemble de ses actions en développant certaines rubriques accessibles à toutes et tous et en mettant en valeur des prises de position, analyses et actions de partenaires engagés dans la défense des services publics. Pour leur part, les rubriques à accès réservé aux membres seront plus étoffées.

Le Comité exécutif compte publier, d'abord à l'intention des professeures et professeurs mais aussi pour toute personne intéressée, un *Bulletin* afin de faire connaître ses activités ainsi que les principaux enjeux auxquels est confronté le milieu universitaire. Il profitera de toutes les tribunes qui lui sont offertes pour faire connaître les positions de la Fédération.

Avec l'aide d'un agent de recherche, la Fédération intensifiera ses interventions publiques à propos de l'actualité et de dossiers importants qui concernent le monde universitaire. Au besoin, elle aura recours aux médias sociaux pour promouvoir ses prises de position et diffuser des informations dignes d'intérêt.

### **□ Développement de la FQPPU et service aux membres**

La publication d'un ouvrage (de Pierre Hébert) et la tenue d'un colloque dans le cadre du congrès de l'Acfas, au printemps 2011, ont marqué le vingtième anniversaire de la Fédération. Celui-ci sera souligné de nouveau en octobre 2011 par une soirée-hommage et la remise des prix de la FQPPU, dont le Prix Guy-Rocher.

Tout au cours de l'année, le Comité exécutif sera à l'écoute des syndicats membres afin d'offrir, dans la mesure de ses moyens et de ses politiques, les services directs que ceux-ci souhaitent. Cela comprend, entre autres, des représentations auprès des ministères et organismes gouvernementaux, des consultations de nature juridique, la préparation de dossiers d'intérêt commun, la transmission et le partage d'informations.

En cours d'année, sera complété un guide d'utilisation pour les syndicats désirant mener des consultations par la mise en ligne de sondages. Sera également rendu disponible un service alternatif de courriel et/ou d'hébergement du site web du syndicat advenant que les professeurs et professeures, pendant un conflit de travail, soient privés de l'usage de la messagerie électronique à l'université.

Le Comité exécutif continuera à animer les échanges au sujet des relations de travail, en particulier lors des réunions du Conseil fédéral et par la diffusion, pour ses membres, de documents sur son site. Les synthèses de tour de table, les sentences arbitrales et toute autre information destinée aux membres sont ainsi disponibles en accès réservé. Les syndicats et associations membres sont d'ailleurs invités à utiliser ce moyen pour rendre facilement disponibles les informations qu'ils jugent utile de communiquer à leurs homologues.

Comme par le passé, le Comité exécutif proposera des conférences dans le cadre des rencontres du Conseil fédéral.

## **AXE « ENJEUX INTERNATIONAUX »**

Jamais les impacts de l'internationalisation et de la mondialisation de l'enseignement supérieur n'ont été aussi évidents et importants. Si les rapports entre les universitaires du monde entier offrent désormais d'énormes potentiels pour le développement et l'accès à la connaissance, on ne saurait sous-estimer les dangers que représente une redéfinition du savoir et de la mission universitaire.

Sous l'impulsion des organisations internationales, en particulier l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), les pouvoirs publics ont entamé une offensive pour imposer une conception utilitariste, voire une marchandisation des connaissances. Cette opération profite des dispositifs administratifs et d'évaluation préparés par l'OCDE. Devant cette menace, la FQPPU entend consolider ses actions de concertation sur le plan international, de représentation auprès des instances publiques et d'information auprès de ses membres. Le Comité exécutif continuera d'appuyer les aspects positifs de l'internationalisation de l'enseignement supérieur mais dénoncera avec vigueur les impacts négatifs sur les universités et le corps professoral.

### **□ Internationalisation et mondialisation de l'éducation**

De grandes orientations publiques et privées dans le domaine de l'enseignement supérieur sont particulièrement préoccupantes : les négociations commerciales, les approches d'évaluation des apprentissages, les modes de classement des institutions, une offre mondiale de services diversifiés, le développement d'antennes et de programmes universitaires adaptés aux besoins des entreprises et du marché, etc.

En plus de collaborer aux échanges d'informations avec ses partenaires québécois, canadiens et internationaux, de participer aux rencontres internationales les plus pertinentes afin de partager des analyses et prendre des positions, le Comité exécutif interviendra auprès des gouvernements canadien et québécois sur tout sujet relié aux impacts de la mondialisation sur les universités. En particulier, il suivra de près les négociations commerciales – Accord général sur le commerce des services (AGCS-OMC), accords sur la réglementation interne, accords bilatéraux – et les travaux de l'OCDE sur l'avenir des universités et l'évaluation des apprentissages des étudiantes et étudiants (AHELO).

### **□ Solidarité avec les organisations syndicales de l'enseignement supérieur**

Dans le contexte international actuel, la concertation entre les organisations syndicales de l'enseignement supérieur est cruciale. Dans la mesure du possible, le Comité exécutif y contribuera en participant à des rencontres internationales importantes, en particulier celles qui sont organisées par l'Internationale de l'Éducation (IE) dont la FQPPU est membre. En l'occurrence, la Fédération participera au 6<sup>e</sup> congrès mondial de l'IE dont le thème est «Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir». Le Comité exécutif participera aussi au regroupement nord-américain des organisations syndicales de l'enseignement supérieur (NAHE) et il consolidera ses relations avec des fédérations et des organisations syndicales, telles que le Syndicat national de l'enseignement supérieur en France (SNESUP). En outre, il soutiendra la défense des droits des travailleuses et travailleurs de l'éducation dans le monde, notamment par l'envoi de dénonciations ou de lettres d'appui à des syndicalistes victimes de répressions politiques et autres. Il pourra également élargir ses relations avec les milieux syndicaux au Québec et à l'étranger.

## ANNEXE 1

## PRIORITÉS, COLLABORATEURS ET PARTENAIRES, PUBLICS VISÉS

PRIORITÉS	COLLABORATEURS ET PARTENAIRES	PUBLICS VISÉS (lorsque pertinent)
<b>AXE « UNIVERSITÉ »</b>		
<b>Financement des universités</b>	CFU, Syndicats locaux, TPU, CREPUQ	MELS, CMEC, Conseil de la Fédération, Finances Canada
<b>Organisation et gestion universitaires</b>	Collaborateurs, syndicats locaux, TPU	CREPUQ, Administrations universitaires
<b>Tâche professorale</b>	Comité sur la condition professorale (CCP), Syndicats locaux	
<b>Recherche universitaire, politiques et effets structurants</b>	FPPU, ACPQ, CNCS-FEUQ, syndicats locaux, réseau Science et démocratie	MDEIE, Fonds subventionnaires, Industrie et commerce Canada
<b>AXE « MILIEU DE TRAVAIL »</b>		
<b>Relations de travail</b>	Syndicats locaux	
<b>Condition professorale</b>	CCP, collaborateurs, syndicats locaux	
<b>Femmes en milieu universitaire</b>	Collaborateurs, syndicats locaux	
<b>Technologies de l'information et des communications</b>	Collaborateurs, syndicats locaux	
<b>AXE « FQPPU »</b>		
<b>Représentation</b>	TPU, PEN-REP, organisations syndicales partenaires	MELS, MDEIE, CREPUQ, Instances fédérales, Fonds subventionnaires,
<b>Communications</b>	Syndicats locaux, collaborateurs	Médias, instances politiques, administrateurs universitaires, fonds subventionnaires, partenaires syndicaux, syndicats locaux, professeurs et professeures
<b>Développement de la Fédération</b>	Syndicats locaux	
<b>AXE « ENJEUX INTERNATIONAUX »</b>		
<b>Internationalisation et mondialisation de l'éducation</b>	Internationale de l'Éducation, Caucus international de l'enseignement supérieur (IE), Regroupements de l'Amérique du Nord (enseignement supérieur et affiliés à l'IE)	
<b>Solidarité avec les organisations syndicales de l'enseignement supérieur</b>	Syndicats de l'enseignement supérieur des pays de la Francophonie, REP-PEN, TPU	Syndicats de l'enseignement supérieur des pays de la Francophonie

## ANNEXE 2

### LISTE DES SIGLES

ACPPU-CAUT : Association canadienne des professeures et professeurs d'université \*\*  
ACPQ : Association des chercheurs professionnel(le)s du Québec  
CCP : Comité sur la condition professorale  
CFU : Comité sur le financement des universités  
CMEC : Conférence des ministres de l'éducation du Canada  
CNCS-FEUQ : Conseil national des cycles supérieurs  
CPSU/SCFP/FTQ : Conseil supérieur du secteur universitaire \*\*  
CREPUQ : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec  
CSE : Conseil supérieur de l'éducation  
CSFEF : Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation  
CSQ : Centrale des syndicats du Québec \* et \*\*  
CST : Conseil des sciences et de la technologie  
CTC-CLC : Congrès du travail du Canada \*\*  
FAEUQEP : Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente \*  
FCE-CTF : Fédération canadienne des enseignantes et enseignants \*\*  
FEUQ : Fédération étudiante universitaire du Québec \*  
FNEEQ-CSN : Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec \* et \*\*  
FP-CSN : Fédération des professionnelles  
FPPU : Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche \*  
FRSQ : Fonds de recherche en santé du Québec (devenu Fonds de recherche du Québec – Santé)  
FSQ : Forum social québécois  
FQRNT : Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (devenu Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies)  
FQRSC : Fonds de recherche sur la société et la culture (devenu Fonds de recherche du Québec – Société et culture)  
IE : Internationale de l'éducation  
MDEIE : ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
REP-PEN : Réseau canadien pour l'éducation publique  
RQIC : Regroupement québécois sur l'initiative continentale  
SNESUP : Syndicat national de l'enseignement supérieur (France)  
TPU : Table des partenaires universitaires

\* Membres de la TPU

\*\* Membres du REP-PEN